

# AUTOCYCLETTES DU PAYS DOLOIS



SIÈGE SOCIAL : MAIRIE DE DOL DE BRETAGNE 35120

Adresse de correspondance : 10 rue de l'épine roullier - Saint Léonard - 35120 EPINIAC

E-mail : [autocyclettes@orange.fr](mailto:autocyclettes@orange.fr) site internet : [www //autocyclettes.fr](http://www//autocyclettes.fr)

Adhérent F.F.V.E. N° 419

Dol de BRETAGNE, le 21 / 04 / 2026.

Madame, Monsieur,

L'AUTOCYCLETTES DU PAYS DOLOIS organise le dimanche 7 juin 2026 sa trente troisième « Ronde de la Baie ». Cette promenade touristique, réservée à tous véhicules anciens de plus de quarante ans, sillonnera les routes pittoresques de notre belle contrée.

Le départ de cette balade se déroulera à DOL DE BRETAGNE espace de la Ville Nicaud.

Les différentes haltes de cette journée vous permettront de découvrir, ou redécouvrir des paysages ou des endroits pittoresques de la Côte d'Émeraude. Vers 12 heures nous sommes attendu sur la commune de SAINT MALO pour le casse-croûte. Deux options pour ce déjeuner, soit le pique-nique sur la plage, pas de salle disponible ! (prévoir son panier pique-nique, votre table, vos chaises et votre gobelet !) ou le restaurant (à votre charge). Durant cette pause nous exposerons nos véhicules sur l'esplanade St Vincent, je vous remercie donc de prévoir une protection sous votre véhicule afin d'éviter les coulures d'huile sur le parking. Sur le chemin du retour, routes paisibles avec arrêts digestifs.

Ensuite, et comme à son habitude, retour vers DOL pour réception dans notre local.

Afin de clore cette journée dans la bonne humeur, nous vous proposons de partager, vers 19 heures dans le local de notre association, un léger buffet permettant à vos anciennes de se reposer, et à leur pilote et passagers de se restaurer (réservation nécessaire !)

Vous espérant nombreux pour cette trente troisième édition placée comme toujours sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur, vous trouverez ci dessous une présentation succincte de cette journée ainsi qu'un bulletin d'inscription à compléter et retourner signé **impérativement pour le 1<sup>er</sup> juin 2026** accompagné de votre règlement à l'ordre de L'AUTOCYCLETTE DU PAYS DOLOIS.

**Attention : aucune inscription ne sera prise sur place !**

**Merci à ceux qui feront l'effort de venir costumés**

## PROGRAMME

**Départ : Rendez-vous 8 heures 30 Espace de la ville nicaud – DOL de BRETAGNE**

**Départ à 9 heures. Avis aux retardataires, nous partirons à l'heure!**

**Parcours touristique du matin en bord de Rance.**

**Arrêt Pique-nique vers 12 heures sur la plage et exposition des véhicules sur l'esplanade St Vincent (prévoir votre panier, table, chaises et gobelets si option pique-nique et protection sous votre véhicule !)**

**Après midi : Visite de St Malo (sur inscription !) et retour par les routes du bord de mer.**

**Arrivée à DOL DE BRETAGNE vers 18 heures puis réception.**

**PS : N'oubliez pas votre gobelet plastique ou autre !!!**

Président : Philippe RUAUX : 10 rue de l'épine roullier - 35120 EPINIAC . Tél.: 02.99.48.36.77 ou 06.67.35.02.06  
Trésorier : Michel LEMETAYER : 15 Terre rouge - 35270 BONNEMAIN - Tél 02.99.73.48.50 / 06.70.56.79.24  
Secrétaire : Paul DESPREAUX – La Ville Pican – 35610 TRANS LA FORET – Tél. : 06 70 24 93 26  
Intendance : Denis HAMELIN – 4 la retardais – 35270 TREMEHEUC – Tél : 07.64.36.03.90  
Responsable 2 roues : Patrice KREMBSER – 4 C, la Marmerance – 35120 BAGUER PICAN Tél : 06.30.13.47.11  
Resp. matériel : Jean François BRIAND – 13 allée du clos Riwall – 35540 PLERGUER. Tél. :02.99.40.52.28 / 06.20.87.78.79  
Resp. local : Jean Michel DAMOUR : 10 impasse des Badiou – 35540 PLERGUER. Tél. : 02.99.58.10.61 / 06.43.24.91.34  
Communication & adjoint local : ROBIN Yves – 19 la chapelle Trévinat – 35190 TREVERIEN – Tél. : 06.73.36.78.67  
Adjoint intendance : Robert LAUTH 14 rue de Dinard – 35730 PLEURTUIT – Tél. : 06 68 69 50 57  
**Association loi 1901 / SIRET : 849290762 00012**

# AUTOCYCLETTES DU PAYS DOLOIS

33 ème « Ronde de la Baie »



## Bulletin d'inscription à retourner signé pour le 1<sup>er</sup> juin 2026 à:

**Michel LEMETAYER – 15 terre Rouge – 35270 BONNEMAIN**

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Adresse mail : .....@.....  
Véhicule utilisé le 07/06/2026 : Marque : ..... Type : .....  
Année : .....

### 1°) Pour les non adhérents AUTOCYCLETTES:

Tarif: Conducteur :	12.00 euros	X 1	=	12.00 euros
Passagers :	10.00 euros	X.....	=	euros
gratuit pour les moins de 13 ans!		X .....	=	0 euros
Indiquez le nombre d'enfants de – 13 ans !				
<b>TOTAUX :</b>			=	..... euros

### 2°) Pour les adhérents Autocyclettes (à jour de leur cotisation), tarif préférentiel

conducteur :	7,00 euros	X 1	=	7.00 euros
passagers :	5.00 euros	X .....	=	..... euros

**rappel : les passagers adhérents sont le conjoint ou d'autres adhérents. Les passagers non adhérents à notre association sont à inscrire ci-dessus dans le cadre « non adhérents ».**

Gratuit pour les moins de 13 ans !	X .....	=	0 euros
Indiquez le nombre d'enfants de – de 13 ans !			
<b>TOTAUX :</b>		=	..... euros

### 3°) Supplément du soir pour le buffet (pour tous adhérents ou non adhérents)

8.00 euros par personne.	x	=	euros
--------------------------	---	---	-------

4°) Visite commentée de l'intra-muros : Nombre de personnes : .....

soit total de : ..... :euros

**règlement par chèque à l'ordre de L'AUTOCYCLETTES DU PAYS DOLOIS.**

### **REGLEMENT**

Tous les motards devront porter un casque.

**Un costume en accord avec l'époque de votre véhicule sera très apprécié !**

Chaque participant devra être en possession du permis de conduire et d'une attestation d'assurance en rapport avec le véhicule utilisé ainsi que de l'assurance de tous passagers éventuels.

Une garantie « assistance » est fortement recommandée !

Ces documents pourront être réclamés par les organisateurs à tout moment.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité concernant les infractions aux lois, règlements et arrêtés municipaux, dont les conséquences seront exclusivement supportées par ceux qui les auront occasionnés.

**Aucune inscription ne sera prise sur place. Tous les engagements doivent nous parvenir signés accompagnés de leur règlement pour le 1<sup>er</sup> juin 2026.**

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la "RONDE DE LA BAIE", m'engage à le respecter et décharge les organisateurs de toute responsabilité pour quelque cause que ce soit.

Fait à :

Le :

Signature :